

ATELIER CONSERVART WERKPLAATS

Conservation – restauration d'œuvres d'art

Conservering – restauratie van kunstwerken



**Hôpital Notre-Dame à la Rose
Lessines**

**Etude et recherches
stratigraphiques dans la chapelle**

Phase II

Juin 2009

Sommaire

I.	Fiche technique	2
II.	Aperçu historique de la chapelle	3
III.	Quelques observations archéologiques du bâtiment	14
IV.	Etude et recherche stratigraphique des polychromies murales de la chapelle	18
V.	Les signatures apposées sur la voûte de la chapelle	35
VI.	Conclusion	38
VII.	Annexe	
VIII.	Bibliographie	

I. Fiche technique

Fiche d'identité : Hôpital Notre-Dame à la Rose
Place Alix de Rosoît
7860 Lessines

Construction de cette partie du bâtiment : 1664 (cartouche sur la façade) et voûtement en 1711.

Demande : Suite à une étude préalable, il a été demandé d'approfondir les recherches stratigraphiques des revêtements muraux de la chapelle en vue d'une meilleure connaissance des décors successifs et de leur état de conservation.

Dans l'état actuel des connaissances et suite aux résultats des dégagements de la première phase, les propositions de traitement des décors de la chapelle se voudront relativement minimaliste.

Maître d'ouvrage : Bureau d'architecture Dulière & Dossogne

Maître d'œuvre : CONSERVART s.a.
Chaussée d'Alseberg 975
B – 1180 Bruxelles
00.32.(0)2.332.25.38

Responsable : Jean-Claude Echement

Intervenants : Corinne Van Hauwermeiren
Magali Ruppe
Jean-Claude Echement

Délai : juin 2009

Personnes ressources : Raphaël De Bruyn, Conservateur en chef de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose
Camille Holvoet, historienne à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose
Isabelle Deramaix, archéologue Hainaut 1 – Archéologie
Marnix Breye, conducteur de chantier – Monument s.a.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur disponibilité ainsi que pour leur précieuse collaboration à la recherche d'informations concernant l'histoire matérielle de la chapelle.

Classement M.H : Site classé « Monument Historique » par arrêté du 14 mars 1940 et comme « Patrimoine majeur de Wallonie » par arrêté du 25 juillet 1996.

Coût de l'étude : 11.050,00 euro hors tva de 21% dont 2.500,00 à justifier.

Subvention particulière : P.M.

II. Aperçu historique de cette partie du bâtiment

Cette partie de l'hôpital a été érigée en 1664, comme en témoigne le cartouche inscrit sur le pignon et comme le confirme les archives. Les travaux de la chapelle n'auraient débuté qu'en 1667 par le chœur, soit dans le prolongement du pignon donnant sur la Place Alix de Rosoît. Il semblerait que la chapelle ait été construite d'un seul tenant ainsi qu'une première partie de la Salle des Malades, jusqu'à l'église du XVIIe siècle qui aurait été maintenue momentanément afin de permettre l'office durant les travaux¹. Ces travaux se clôturent en 1708.

Les travaux de la Salle des Malades s'achèvent quant à eux aux alentours de 1710-1713. Quant au voûtement de la chapelle, il aurait été achevé en 1711 et les verrières ont été livrées en 1712². Un document de 1734 signale des travaux de blanchiment de la chapelle. Un chaulage antérieur reste probable, notamment en 1711.

Suite à la première phase d'étude et en collaboration avec Camille Holvoet, un approfondissement des recherches en archives a permis d'étoffer quelque peu le canevas chronologique de l'histoire matérielle de la chapelle.

1. Apport des sources

En ce qui concerne le XVIIIe siècle :

- Dans un document anonyme **postérieur à 1633**³ et mentionnant les dimensions des murs de l'église et du cloître, il est mentionné que « les murailles de l'église depuis le fondement jusques au toit de 4 à pd. de haut et trois bricques despesseur. ⁴»
- Accord en date du 1^{er} février **1664**⁵, passé entre Marguerite Gonthier et maître Jacques du Gernÿ pour l'exécution de travaux de maçonnerie [...] à l'église. Ces travaux consistent « à achever l'ouvrage de maçonnerie du comptoir, chambre d'hôte et parloir avec le cul de lampe de l'église ». Il est plus que probable que la dénomination « cul de lampe » désigne ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui « cul de four ».
- Dans un cahier des charges daté « **à partir de 1667**⁶ », il est mentionné : « L'église doit avoir trente pied de large par dedans, 58 pd de long, [...] Il y aura trois verrieres d'un costé, et trois de l'autre de 8 pd. de large, et de <mesure manque > pied de hauteur, excepté les deux des deux costés de l'oratoire des religieuses ou elles seront de 8 pd. de large mais seulement de <mesure manque > pied de hauteur. Elle doibt estre a cu de lampe sans verriere audit cu de lampe [?] Elle doibt estre voutée et chasque lampette doibvent estre distante l'une de l'autre de 16 pd. pour y placher une verriere entre chasque lampette. Il fault trois sommier de fer avec les ancrs et aultres dependances desdits sommiers pour assurer la voute, lampette et croix d'ogive. [...] » Le restant du document apporte d'autres éléments techniques sur la construction de l'édifice mais aucun élément concernant le décor.

¹ DERAMAIX Isabelle, 2003, p. 59.

² Il faut préciser qu'il ne s'agit pas des verrières actuelles.

³ Cité par AUQUIER Grégoire, 2002, p. 84.

⁴ 1 pied équivaut à 0,29343 m (pied de Hainaut). DOURSTHER H., 1840, p. 440 et RENARD J.B., 1806, p. 85. Cité par AUQUIER Grégoire, 2002, p. 3.

⁵ *Idem*, p. 68.

⁶ *Idem*, p. 69.

En ce qui concerne le XVIII^e siècle :

- Une quittance⁷ datée du **12 novembre 1711** précise les sommes reçues par les tailleurs de pierre pour des livraisons de pierre dont « trois lampettes *environ* et les pierres de clefs ».
- Un document de la main des Maîtres Jean et Jacq de Blièvre, daté du **neuf décembre 1711**, note les sommes reçues pour avoir « voûté, plâtré, blanchi et pavé l'église du dite hospital ». ⁸ Le même document mentionne la livraison « d'une livre de bleu et de quinze livres de rouges » soit environ 500 grammes de bleu et 7,5 kg de rouge pour « la somme de noefs livres treize solz ». Par contre, le document ne mentionne pas l'usage qui sera fait de ces couleurs. Etant donné qu'il est question uniquement de la chapelle et de la sacristie dans ce document, peut-on en conclure que l'emploi de ces couleurs sera réservé à l'une ou l'autre de ces deux pièces ?
- Les six verrières, aujourd'hui perdues, ont été livrées le 30 mai **1712** par un certain Claude Cavion⁹
- En **1734**, Jacobus de Gesniey¹⁰ passe un accord avec « la dame prieure et religieuses de l'hôpital de Lessines de blanchir leur église et la sacristie de la dite église s'obligeant de furnire à leur dépens brouches, cordages, montans à la réserve des planches qu'il conviendrat et *la chaux et le bleu demeurerat à charge du dit hôpital* ».
- Le même document précise que Jacobus de Gesniey a reçu « 5 livres douze solz pour bleu livré »¹¹ En conséquence de quoi, il faut comprendre que les pigments peu coûteux sont inclus dans le coût global des travaux tandis que les fournitures plus onéreuses sont à payées en plus.

En ce qui concerne le XIX^e siècle :

- Une délibération de la Commission administrative des hospices civils, datée du 5 mai **1818** et consacrée à la visite des bâtiments, ordonne « le blanchissage de l'Eglise, des Salles, des cloîtres, des réfectoires [... ainsi] que la mise en couleur des boiseries de la chapelle [...]»¹²
- Un livre de compte de **1833** mentionne le paiement à « Adrien Cosyns, peintre en bâtiment à Grammont lequel a restauré la chapelle en peintures, marbrures, dorures, sculptures »¹³. Quelques lignes plus loin, le document stipule « La chapelle, ce beau morceau a été bien restaurée cette année, notamment le maître-autel. »¹⁴
- Un « blanchissage ordinaire » de la chapelle est ordonné le 2 mai **1835**¹⁵ tout comme un « blanchiment des murs » de la chapelle est effectué en mai **1845**¹⁶.
- Le 3 mai **1847**, un toisé du plâtrage de l'ensemble de la chapelle est effectué. La mention du prix laisse supposer qu'il s'agit d'une offre de prix pour la réalisation de ce plâtrage.

⁷ HNDR, X, 3 *Administration des biens, comptabilité, reçus et quittances*, 1700-1712, 12/11/1711.

⁸ *Idem*, 09/12/1711.

⁹ *Idem*, 30/05/1712.

¹⁰ HNDR, X, 3 *Administration des biens, comptabilité, reçus et quittances*, 1727-1794, 29/09/1734.

¹¹ *Idem*, 29/09/1734.

¹² Délibération de la Commission administrative des hospices civils de 1818 à 1824, séance du 5 mai 1818.

¹³ Commission des Hospices civils, livre de compte de 1833.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ Commission des Hospices civils, livre de compte de 1835.

¹⁶ HNDR, Reçus et quittances XIX^e-XX^e siècle non classées.

- Une délibération de la Commission administratives des hospices civils datée du 4 mai **1847**, indique la nécessité d'une restauration des sculptures du chœur de la chapelle suite à leur déplacement effectué « lors des travaux de plafonnage » et considère que « les travaux dont il s'agit sont nécessaires pour ne pas laisser le chœur de la chapelle dans un état d'ornement inférieur à celui qui a existé jusqu'au déplacement des sculptures [...] ».

Un livre de compte de la seconde moitié du XIXe siècle (1851-1884) mentionne presque chaque année des achats de « chaux pour blanchir » sans plus de précisions. En **1854** et en **1859**, un certain Victor Groult est payé pour « ouvrages à la chapelle » mais aucun détail quant à la nature, à la cause et à l'ampleur des travaux. Ces derniers ne sont plus, à cette époque, à charge de la Communauté religieuse. Par conséquent, aucun détail n'est précisé au sein du livre.

- En **1894**, le peintre L. Frezin signe une quittance pour la « dorure fine des 38 boules et peintures des tiges creuses en blanc pour les suspensions des lustres. »¹⁷

En ce qui concerne le XXe siècle :

- En **1902**, Léon Van Bockestael, peintre décorateur à Lessines, signe une quittance pour avoir peint « une Vierge et une chapelle »
- Le 31 août **1902**, François Wirth, peintre, est payé pour « travaux de peinture exécutés dans la chapelle de l'hôpital ». Le peintre signe au bas du feuillet « François Wirth Peintre Aix la Chapelle le 31/VIII 02 ». ¹⁸
- Le 14 octobre **1903**¹⁹, Léon Van Bockestael réalise une « inscription à l'église », sans autre précision et il livre pour la chapelle :
 - Le 15 octobre : mixtion à dorer et couleur fine
 - Le 16 octobre : mixtion à dorer
 - Le 17 octobre : 5 livrets d'or fin
 - Le 21 octobre : couleur fine

L'ensemble de la commande est destiné à la chapelle mais le document ne stipule ni le nom des couleurs, ni leur destination ou l'étendue des zones à dorer.

Dans un article publié en 1952 dans les *Annales du Cercle Royal d'Archéologie d'Ath et de la région*²⁰, le Père Pierre de Lattre retranscrit quelques indications quant aux travaux réalisés dans l'édifice durant l'extrême fin du XVIIIe siècle et durant le premier tiers du XIXe siècle :

- p. 148 : 23 vendémiaire An VI (**1798**) : « [...]la chapelle de cet hospice qui en fit partie et qui est dans le même alignement que la salle des malades [...] soit destinée et arrangée pour une deuxième salle de malades[...] »

¹⁷ HNDR, Reçus et quittances, XIXe – XXe siècle, Chapelle, 30 octobre 1894.

¹⁸ HNDR, Chapelle, XIXe – XXe siècle.

¹⁹ HNDR, Reçus et quittances, XIXe – XXe siècle, Chapelle, 14 octobre 1903.

²⁰ DE LATTRE Pierre, 1952.

- p. 150 : juin **1799** : « La Chapelle a été fermée au culte [...] l'Administration centrale de Jemapes [autorise] la Commission a y établir une seconde salle de malades [...] »
- p. 155 : le 13 floréal An X (mai **1802**) : « on décide de faire blanchir divers quartiers de cet hospice [...] »
- p. 185 : « [chaque année au mois de mars ou avril], la Commission fait [...] une inspection des plus sérieuses de l'établissement [et arrête] tout un programme de travaux à exécuter. Ce sont, en **1811**, [...] le blanchissement de la salle, de la chapelle, des cloîtres, des caves. [...] »
- p. 195 : en avril **1817**, les archives signalent de gros dégâts subi par le bâtiment suite à de fortes pluies. Les eaux ont notamment endommagé les fondations.
- p. 202 : en avril **1822**, l'hospice connaît une infestation par des punaises. L'Administration reconnaît que « le seul et unique moyen d'y apporter remède est de ratisser les murs, de les crépir à nouveau en pure chaux, plafonner le dessus ou le mettre en couleur [...] »
- p. 206 : A propos de l'église : [Avril **1823**, lors d'une visite par l'Administration], les marbreries et moulures des autels sont ternies et elles passent [il y a nécessité] à les redorer et retoucher. [...] en entretenant cette église, on la tient dans un état qui fait l'admiration de ceux qui la visitent et on évite le grand ouvrage de la restauration à neuf si on tardait à y travailler ; considérant que le blanchissage de cette église et des stalles a lieu annuellement vers cette époque [...]. »
Selon de Lattre, « c'est le blanchissage à la chaux qui est la décoration habituelle de la Maison : église, cloître, salles des malades et des religieuses, tout est annuellement soumis à ce régime. »²¹
- p. 212 : Les crues de la Dendre de **1820** causent de nombreux dégâts à l'ensemble de l'hospice (jardins et bâtiments).

Les archives mentionnent également les travaux réalisés pour le mobilier de la chapelle :

- Une mention du **9 octobre 1724** signale le paiement au sieur Dumont suite à livraison de « ferailles qui servent au tabernacle »²²
- Au même jour, le sieur Dumont, menuisier, reçoit un paiement pour avoir travaillé « à la décoration et *réfection* de l'autel et tabernacle ». ²³
- A la date du **16 décembre 1724**, le livre de dépense²⁴ stipule « fait compte avec le dit Dumont de tout ouvrages de minuseries [...] y comprenant spécialement la façon du tabernacle avec livrance de bois à ce servant [...]. Ce qui signifierait que le tabernacle étant achevé, l'Hôpital clôture les comptes avec le menuisier.
- Un document²⁵ daté du **30 octobre 1731** mentionne la livraison de bois « pour fait le chassit pour le devant d'autelle » par Nicolas Gérard Dumont.
- Le **8 novembre 1732**, Nicolas Gérard Dumont fait livrer « deux plange pour mettre deux eslitquaire au deux cotte de l'autelle » ²⁶. Selon Camille Holvoet, il pourrait s'agir des deux consoles appliquées au bas des dés des colonnes géminées et placées de part et d'autre du maître-autel sur lesquelles étaient placés deux reliquaires.

²¹ *Idem*, p. 206.

²² HNDR, X, 3 Administration des biens, comptabilité, recueil de dépenses, 1723-1730, p. 205.

²³ *Idem*, p. 309.

²⁴ *Ibidem*.

²⁵ HNDR, X, 3 Administration des biens, comptabilité, reçus et quittances, 1727-1794, 26/05/1731 au 30/10/1731.

²⁶ HNDR, X, 3 Administration des biens, comptabilité, reçus et quittances, 1727-1794, 08/11/1732, recto.

- Le **21 juin 1733**, le sculpteur Carton (Cartault ou Cartan) livre deux reliquaires²⁷.
- Le **6 juillet** suivant, le doreur Gaspar Horion est payé pour avoir doré lesdits reliquaires.
- Le sculpteur Carton recevra encore plusieurs paiements pour des travaux dont la nature n'est pas précisée.
- Le **9 avril 1735**, l'hôpital fait à nouveau appel au sculpteur pour « racomodé les reliquaires des petits autels et adjouté quelques pièces de sculpture tant audits autels qu'aux pilace s'y adjoutées »²⁸.
- Le **29 décembre 1735**, l'hôpital clôture les comptes avec le sculpteur Carton « pour entier paiement de son entreprise de sculpture des formes »²⁹. Quelle est la nature et l'ampleur du travail effectué par le sculpteur ? La question reste ouverte...

- Le document daté du **7 décembre 1753** reste par contre évasif quant aux travaux effectués : « païé à Joseph Barthelemi 40 livres pour travail en marbreure et aux peintures pendant 20 jours et 5 livres pour l'or qu'il a fourni. » S'agit-il des travaux de mise en peinture du maître-autel ? Dans l'état actuel des recherches, ceci reste une hypothèse.

- Un « état et description sommaire des effets de la sacristie et de la chapelle » dressé le **19 février 1798**³⁰ décrit le maître-autel et divers accessoires ainsi que le mobilier situé dans la nef et le jubé. Ce document cite les divers éléments sans apporter davantage de description ou de précision pouvant aider à la compréhension de l'histoire matérielle du mobilier de la chapelle, au stade actuel de l'étude.

- Le 5 mai **1818** est ordonnée la mise en couleur des boiseries de la chapelle.³¹ Que reste-t-il de ces boiseries ? Ont-elles été dérochées et remplacées partiellement ou le remplacement fut-il total ?

- L'Hôpital fait appel en **1825** à Adrien Cosyns, peintre à Grammont, pour nettoyer les peintures et redorer les cadres des peintures situées notamment au réfectoire et dans l'oratoire³².

- En **1833**, un livre de compte mentionne le paiement à « Adrien Cosyns, peintre en bâtiment à Grammont lequel a restauré la chapelle en peintures, marbrures, dorures, sculptures »³³. Le livre ne mentionne pas l'étendue des travaux réalisés. Quelques lignes plus loin, le document stipule « La chapelle, ce beau morceau a été bien restaurée cette année, notamment le maître-autel. »³⁴

- Le 4 mai **1847** est dressé un « état d'évaluation de la dépense à faire pour la confection et la restauration des sculptures à l'usage de l'église » : nombreux éléments son refaits à neuf tandis que trois statues représentant saint Eloi, saint Augustin et sainte Ursule sont restaurées.

²⁷ HNDR, X, 3 Administration des biens, comptabilité, dépenses, 1730-1772, folio 93 recto.

²⁸ *Ibidem*

²⁹ *Ibidem*

³⁰ HNDR, Chapelle XIXe et XXe siècle

³¹ Commission administrative des Hospices civils, délibération du mai 1818.

³² Commission administrative des Hospices civils, délibération du 19 juillet 1825.

³³ Commission des Hospices civils, livre de compte de 1833.

³⁴ *Ibidem*

Un devis, daté des alentours de **1847** et signé d'un certain Van Lemberghe, reprend les travaux à faire en matière de « peinture, dorure et marbrage du grand autel au chœur et des petits autels latérales, la dorure des boiseries et les cadres des tableaux comme le tout a été doré la peinture de deux niches à côté du grand autel excepté la dorure du tabernacle dans la chapelle ». L'entrepreneur fournit l'or jaune superfin, les couleurs et le vernis. Il est intéressant de préciser que le devis se finit par la mention « et arrangé au dernier goût ».³⁵

- Le 30 juin **1866**, une commande est adressée au peintre Mayer, exerçant à Tournai, pour réaliser un tableau de la sainte Vierge pour le maître-autel de la chapelle.³⁶

Un document, non daté et classé au sein des documents XIXe – XXe siècle, indique une évaluation du travail à faire par le peintre Jean-Baptiste Masure. Ce document précise qu'il faut peindre en fin blanc divers ouvrages sculptés sans préciser si cela concerne le mobilier de la chapelle.

- Une mise en peinture et une dorure du tabernacle est envisagée au mois d'août **1875**. Toutefois, le document stipule qu'avant d'accorder les travaux au peintre L. Frezin (?), « il est décidé de demander à L. Bruneau, le prix qu'il demanderait pour les mêmes travaux. »³⁷
- En **1895**, la supérieure de l'Hôpital doit à Gustave Sibille quelque argent pour avoir « arrangé le tabernacle et livre un paquet de bronze or ».³⁸

Le XIX^e siècle verra également le réaménagement d'une partie du mobilier de l'église tel que les lambris, le banc de communion, etc. Gérald Decoster a dressé un « inventaire des éléments subsistant des autels latéraux d'époque baroque (vers 1735) » qui furent démontés vers 1900. De nouveaux autels latéraux auraient été placés vers 1900. A cette époque également, « les portes et dessus de portes de la sacristie et de la crédence ont été complétée par une abondante sculpture »³⁹.

- Une note « pour mémoire » datée de **1902** mentionne des frais de train et de voyage à Gand pour la chapelle en date du 21 août. Au vu des bons de livraisons daté de 1903 (ci-dessous), il est probable que ce voyage concerne les boiseries de la chapelle.
- La 14 août **1902**, P. Schapelinck, tapissier-garnisseur demeurant à Grammont, reçoit une demande de remise à neuf des deux socles noirs supportant les deux châsses de saint Eloi et sainte Ursule demeurant sur l'autel.⁴⁰
- Une lettre de voiture datée du 30 avril **1903** signale un envoi de boiseries pour la chapelle en provenance de Gand, expédiées depuis la Petite rue de Bellevue n° 33.

³⁵ HNDR, Chapelle XIXe et XXe siècle, non classé.

³⁶ Commission administrative des Hospices civils, délibération du 30 juin 1866.

³⁷ Commission administrative des Hospices civils, délibération du 21 août 1875.

³⁸ HNDR, Reçus et quittances, XIXe – XXe siècle, Chapelle, 10 septembre 1895.

³⁹ DECOSTER Gérald, tapuscrit transmis par l'auteur, non daté.

⁴⁰ HNDR, Reçus et quittances, XIXe – XXe siècle, Chapelle.

Une seconde lettre de voiture datée du 13 novembre **1903** atteste d'un second envoi de boiseries pour la chapelle.⁴¹

- Le 10 août **1903**, Mathias Zens (Petite rue de Bellevue – Gand) livre deux autels et un banc de communion en chêne ainsi que des ornements et ajoutes aux portes de la sacristie et la restauration d'une sculpture de sainte Ursule.⁴²
- Le 24 mai **1912**, l'Hôpital paie Pierre Bogaert, peintre, vitrier et tapissier à Lessines, pour peinture des colonnes : couches de fonds, émail, fleurs et vernis ; en plus de la livraison (?) de deux colonnes avec dessus en bois.⁴³
- Le 26 février **1919**, Gustave Sibille livre un carreau ovale et une peinture d'une croix en vernis noir pour la chapelle. Il arrange également les peintures de l'autel. La note précise : « (bronze liquide (ext)) ».⁴⁴

D'autre part, une partie des archives concernant l'Hôpital (période XIXe siècle) est conservée à Tournai mais à ce jour difficilement consultable.

⁴¹ *Ibidem*

⁴² *Ibidem*

⁴³ *Ibidem*

⁴⁴ *Ibidem*

Tableau récapitulatif des travaux menés à la chapelle

Date	Description des travaux
1667	Achèvement du chœur
1708	Achèvement de la chapelle
1710	Achèvement de la Salle des Malades (jusqu'en 1713)
1711	Achèvement du voûtement de la chapelle ; plâtrage et blanchiment Livraison de « bleu et de rouge »
1712	Livraison des verrières, aujourd'hui perdues.
1716	Consécration de la chapelle (inscription sur la voûte)
1734	Blanchiment de l'église. Mention de « bleu » et de chaux
1798	La chapelle devient une seconde Salle des Malades (Cfr Père de Lattre)
1811	Blanchiment de la chapelle
1818	Blanchissage de l'église ; mise en couleur des boiseries de la chapelle
1822	Infestation de punaises : ratissage des murs et nouveau chaulage
1833	Restauration de la chapelle « en peinture, marbrure, dorure, sculpture » par Cosyns et restauration du maître autel. La nature et l'étendue des travaux ne sont pas précisées.
1835	Blanchiment de la chapelle
1845	Blanchiment de la chapelle
1847	Plâtrage de l'ensemble (?) de la chapelle
1854	« Travaux à la chapelle » par Victor Groult, sans autre précision
1859	« Travaux à la chapelle » par Victor Groult, sans autre précision
1869	Pose d'une canalisation de gaz en direction de l'Hôpital
1894	« Dorure des 32 boules et peinture des tiges creuses en blanc pour suspension des lustres » par Frezin
1902	« Travaux de peinture à la chapelle » par Fr. Wirth, Aix-la-Chapelle 31/VIII 02
1903	Livraison d'or et de couleur pour la chapelle par Léon Van Bockestael
1914	Distribution de l'électricité dans la ville de Lessines
1950	« Bultiau Frères rue de l'Hôtellerie Lessines 1950 » inscrit sur la voûte de la chapelle. Il s'agit de peintres décorateurs de l'entité. Ampleur des travaux inconnue.

Interprétation des sources

Comme le montreront les quelques observations archéologiques du bâtiment et malgré les informations livrées par les archives, des recherches archéologiques complémentaires s'avèrent nécessaires afin de comprendre davantage l'histoire matérielle de la chapelle. Ces recherches permettraient sans doute d'affiner les résultats des sondages stratigraphiques dont l'interprétation actuelle s'avère problématique pour certains points.

- Les campagnes de blanchiment

L'article du Père De Lattre mentionne que le blanchiment à la chaux a lieu chaque année et qu'il constitue la décoration habituelle de la maison. Le blanchiment a donc du être la seule décoration de la chapelle depuis sa construction aux alentours de 1667 jusque dans le courant du premier tiers du XIXe siècle.

Par contre, l'auteur mentionne qu'en 1822, une infestation de punaise rend obligatoire « de ratisser les murs, de les crépir à nouveau en pure chaux, plafonner le dessus ou le mettre en couleur ». L'auteur ne cite malheureusement pas ses sources. Si peu de temps auparavant la chapelle servait de seconde salle des malades, aurait-elle été soumise aux travaux d'assainissement impliquant un dérochage des enduits et une nouvelle application de chaux sur mortier ?

Le livre de compte de 1833 mentionnant le paiement à Adrien Cosyns, pour la restauration de la chapelle en peintures, marbrures, dorures, sculptures, ne mentionne pas l'étendue des travaux réalisés. Est-il possible que les murs aient reçu une nouvelle couche de couleur ? C'est probable. En tout cas, un nouveau chaulage est demandé en 1835 ainsi qu'en 1845.

Les travaux concernent notamment le maître-autel puisqu'il est inscrit quelque lignes plus loin : « La chapelle, ce beau morceau a été bien restaurée cette année, notamment le maître-autel. »

Les archives mentionnent également un plâtrage complet de la chapelle en 1847. Serait-ce la date d'application de l'enduit bi-couches que l'on retrouve à la fois dans la chapelle mais également dans le hall d'entrée y adossé ?

- La livraison de bleu et de rouge

Cette mention des deux pigments pose plus d'une question. Ces couleurs étaient-elles destinées à la chapelle ? Si oui, à quel usage ? Quelle était la nature des pigments ?

Le document daté de décembre 1711 mentionne les quantités : environ 500 grammes (1 livre) de bleu et +/- 7,5 kg de rouge (15 livres). La disparité des proportions s'explique-t-elle par le prix des pigments ? Par exemple un bleu coûteux contre un ocre rouge ?

Que représente la somme de « neuf livres treize sols » ?

Le document de 1734 signé par Jacobus de Gesniey stipule que l'achat du bleu est à charge de l'Hôpital. Si tel est le cas, peut-on en déduire un coût élevé du pigment et par conséquent une possible commande de bleu outremer naturel ?

Les pigments bleu utilisés au XVIII^e siècle pouvant être mélangés à un milieu basique tel que la chaux sont relativement peu nombreux : le bleu outremer naturel (lapis-lazuli ou lazurite) dont le prix est très élevé et le smalt (verre potassique coloré à l'oxyde de cobalt) utilisé au XVIII^e siècle pour l'azurage des papiers et des textiles⁴⁵. Les religieuses auraient-elles commandé un pigment très onéreux tel que le lapis-lazuli pour décorer la chapelle ? Ou au contraire, peut-on supposer l'emploi du smalt dans l'azurage de la chaux afin de lui atténuer sa couleur grise ?

L'azurite (carbonate basique de cuivre) et l'indigo (pigment végétal onéreux) peuvent également être utilisés mais uniquement « a secco » et non mélangé dans la masse. Au vu des restes de chaux teintée retrouvée qui indique une coloration dans la masse, ces deux derniers pigments n'ont donc pu être utilisés dans les enduits de la chapelle.

Pour obtenir un bleu outremer de moindre coût, il faut attendre la mise au point de l'outremer synthétique (ou bleu Guimet) aux alentours de 1827. Sa commercialisation ne débutant véritablement qu'aux alentours de 1834, il sera alors utilisé pour l'azurage des textiles, des papiers, etc⁴⁶ et peut-être comme colorant des enduits à la chaux.

Une analyse de pigment pourrait éventuellement apporter quelques précisions.

Des analyses similaires portant sur la nature d'un badigeon a été effectuée en 2006 par Dominique Bossiroy (ISSEP)⁴⁷ sur un échantillon prélevé sur la façade intérieure de l'Hôpital. Le rapport ne précise ni le contexte stratigraphique ni la localisation de l'échantillon. Il aurait été souhaitable d'avoir quelques informations quant à la chronologie relative de cet échantillon au sein de l'ensemble de la polychromie de la façade.

La stratigraphie de l'échantillon est la suivante :

- « - Une première couche reposant sur le support [... dont] le chromatisme gris est induit par les composants du badigeon [...]
- A cette première couche relativement dure et de couleur grise, on observe une couche plus ou moins uniforme réalisée à partir d'un badigeon de chaux de couleur blanche [...]
- La couche suivante de couleur blanc bleuté [...] il s'agit de **bleu d'outremer**
- [...] »⁴⁸.

Aucune précision n'est fournie quant à l'origine naturelle ou synthétique du pigment.

Or, selon la description de l'enduit, celui-ci correspond à l'enduit bi-couches posé sur les murs de la chapelle qui n'est pas l'enduit d'origine mais bien un enduit posé ultérieurement ; probablement autour de 1847 si l'on en juge par les archives.

⁴⁵ DELAMARE François, 2007, p. 113-114.

⁴⁶ Idem, p. 256-287.

⁴⁷ ISSEP, Rapport n° 2255/2006.

⁴⁸ Idem, p. 4.

Par conséquent, il serait intéressant de pouvoir préciser l'origine du bleu d'outremer identifié au sein du badigeon de la façade. Un examen par spectrométrie infrarouge n'apportant pas davantage d'information puisque les spectres des deux pigments sont quasi identiques.

Il y aurait donc lieu de prévoir un prélèvement et une analyse des différents bleus trouvés dans la chapelle : la couche posée sur l'enduit bi-couches et les restes de badigeon retrouvés sous l'enduit, autour du cul-de-lampe n°6. Une analyse archéologique de l'enduit posé sur le mur apporterait éventuellement un complément de datation et partant, une chronologie relative des couches colorées présentes sur et par-dessous l'enduit bi-couches.

III. Quelques observations archéologiques du bâtiment

1. Au niveau du voûtement

Les travées de l'édifice sont séparées par des arcs doubleaux retombant sur des culs-de-lampe. Ceux-ci étant composés d'au moins deux assises appareillées. A la différence des autres culs-de-lampe, le cul-de-lampe n°6 (cfr schéma) ne comporte pas de moulure inférieure. Les sondages révéleront son existence sous l'épaisse couche d'enduit « bi-couche gris beige / blanc ». Ce cul-de-lampe est par ailleurs le seul à présenter une taille aussi grossière et irrégulière de la pierre.

Les arcs doubleaux situés à l'extrémité de l'édifice voient leur décor baroque coupé en deux par les murs de refend ouest et est. De plus, les impostes en forme de balustres horizontaux de l'arc doubleau ouest (près du chœur) ont été ajustés à leur emplacement. Le cul-de-lampe n° 5 (angle nord ouest) présente une particularité au niveau du raccommodage. Alors que l'ensemble du balustre présente une taille relativement fine et régulière, la réparation offre une taille plus grossière et irrégulière.

Trois des culs-de-lampe (n° 2, 3 et 7) comportent un « A » gravé au ciseau. Probablement une marque de tailleur de pierre. Il est intéressant de constater que cette marque va de paire avec une taille très fine et régulière de la pierre.

Aucun nom de sculpteur débutant par un « A » n'a pour le moment été répertorié au sein des archives de l'Hôpital. Par contre, la présence d'une lettre identique a été identifiée à Marche-les-Ecaussines, rue de Bouleng n°6 sur une pierre calcaire locale. Cette marque daterait du XVIII^e siècle.⁴⁹



Les trois « lampettes » mentionnées dans le document du 12 novembre 1711 pourraient-elles faire partie des trois culs-de-lampe marqués d'un « A » ?

En ce qui concerne le cul-de-lampe n°8, situé dans l'angle nord-est au jubé, il offre la particularité de ne pas posséder la moitié inférieure de son corps de moulure. Selon Isabelle Deramaix, celui-ci doit avoir été taillé dès l'origine sans corps de moulures inférieur afin de permettre l'ouverture vers la salle dite « capitulaire ».⁵⁰

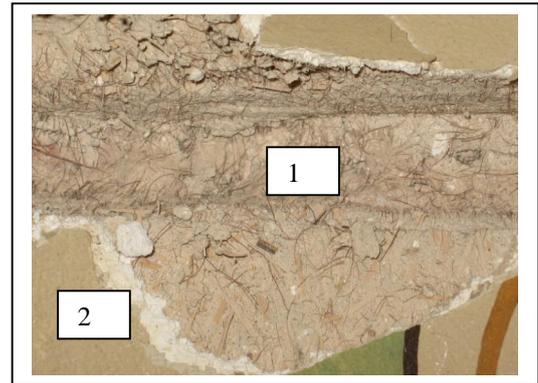
⁴⁹ VAN BELLE, 1990, p. 316, cité par DERAMAIX Isabelle, 2009, p. 7.

⁵⁰ DERAMAIX Isabelle, 2009, p. 5.

2. Au niveau des murs

Les murs sont recouverts d'une épaisse couche d'enduit composée de deux couches nettement différenciées : une première (1) de couleur beige-gris comportant des poils animaux foncés et des brins de paille et la seconde couche (2) de couleur blanche, de granulométrie plus fine (type enduit de lissage) et comportant des poils animaux blancs.

Cet enduit est relativement épais en partie inférieure de murs et va s'affinant vers le haut : d'environ 1,5 à 2 cm, il diminue jusqu'à 5 mm. S'agit-il d'une mise à l'aplomb des murs lors d'un réenduisage ?



Une observation attentive des murs permet de discerner la présence de deux fissures délimitant chacune une surface rectangulaire sur le mur méridional. Une de ces surfaces se trouve sous le jubé ; l'autre entre la seconde et la troisième travée. Ces fissures sont liées à la présence d'une plaque métallique (zinc) fermant une niche en cul-de-four.

Ajoutons qu'une plus petite surface est délimitée également par une plaque métallique carrée qui masque l'ancrage de la grille métallique extérieure. Cette grille est visible sur une photographie prise aux alentours de 1900. Ce qui fournit un élément de chronologie relative.



3. La niche de la façade méridionale

Cette niche est actuellement couverte d'une polychromie « bleu roi ». L'ensemble de la niche est couvert de l'enduit bi-couches tel que retrouvé sur l'ensemble des murs. Par conséquent, la niche était encore visible au moment du réenduisage de la chapelle.



Un trou dans le fond de la niche rappelle l'accrochage probable d'une sculpture.

Quatre gonds en fer forgé ont été retrouvés fichés dans la maçonnerie, réparties deux à deux. Ces gonds sont inscrits dans la rainure creusée pour recevoir la plaque obturante en zinc. Par conséquent, ils devaient être présents avant l'apposition de cette plaque. A quel usage étaient-ils réservés ? Servaient-ils de gonds pour des volets qui fermaient la niche en dehors des fêtes liturgiques tel que c'était le cas pour les volets des retables ?



Une observation attentive des montants révèle la présence de trois barbes ainsi que des restes de badigeon de chaux gris bleu pâle. Les trois barbes provoquent l'apparition en zone centrale du montant d'un léger retrait. Quel élément a pu être apposé pour provoquer l'apparition, dans le frais, de ces inégalités ?

L'enlèvement du premier lit de brique situé à la base de la niche a révélé une cavité rectangulaire à chaque extrémité de la baie ainsi que la présence d'une zone enduite d'un badigeon de chaux de couleur bleu très pâle dans le fond. La forme de cette cavité évoque les espaces laissés libres à la base des baies dans lesquels s'insèrent les seuils.



Les extrémités du badigeon, disposées à 45°, présentent une barbe. Cette barbe signale que l'enduit venait buter contre un autre élément. Pour quelle raison le mur serait-il polychromé derrière ce lit de brique, c'est-à-dire en retrait par rapport à l'aplomb du mur ?

Il est probable que la niche actuelle soit un réaménagement d'une niche plus ancienne. Aucune autre hypothèse n'a pu être formulée jusqu'à présent.

IV. Etude et recherche stratigraphique des polychromies murales de la chapelle.

Procédure de dégagement

Le dégagement des couches de polychromie est rendu particulièrement complexe de par la résistance mécanique et la finesse des couches successives. Lors de la phase I, des tests de microsablage avaient été réalisés sans donner de résultats concluants.

Une reprise des procédures de tests a permis de trouver, via le triangle de solubilité de Teas, un mélange de solvants capable de ramollir les couches de couleur tout en permettant leur isolation mécanique. Ce procédé permet de dégager plus aisément la polychromie sans toutefois donner de résultats très satisfaisant. En effet, les couches présentent un microrelief augmentant la difficulté du dégagement.

Cette opération reste toutefois longue et minutieuse de par la fragilité des fines couches de décor sous-jacentes, particulièrement dans des zones de couleur telles que les rouges.

1. Récapitulatif de la phase I

La phase I de l'étude des décors de la chapelle¹ révélait les résultats suivants :

Zone de sondage : mur nord & mur sud			
Strate	Couche	Description	Interprétation
III	1	Vert – brun foncé – ocre jaune	Décor au pochoir, faible qualité
	2	Jaune coquille d'œuf	Ton de base décor + plein du mur
II	3	Vert, rouge bordeaux, Sienne naturelle	Décor + rehauts vert/bleu
	4	Gris clair	Ton de base décor + plein du mur
I	5	Gris moyen rosé	Bordure
	6	Rose beige clair	Ton de base décor + plein du mur
	7	Blanc	Enduit lissage
	8	Beige - gris + paille + poils	Enduit
	9	Rouge	Brique

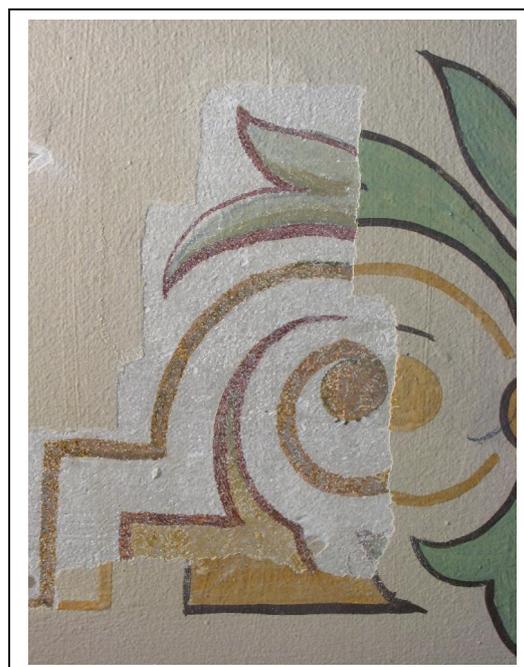
Le décor actuel masque un décor sous-jacent identique mais de meilleure réalisation. L'emplacement exact et légèrement décalé de ce décor est visible sous lumière rasante. Les décors entourant les culs-de-lampe n'ont pas été répétés dans cette phase.

¹ CONSERVART, mars-avril 2009.



Au trait, l'emplacement du décor sous-jacent (mur nord). L'actuel motif est réalisé par aplat de couleur, de façon presque mécanique.

Détail d'un motif en cours de dégagement. Les feuillages plats aux contours monotones cèdent la place à un motif fait de rehauts colorés soulignés d'un contour jouant des pleins et des déliés.



La strate n° I reposant sur l'enduit semble se composer uniquement d'un ton de fond rose beige clair souligné le long des lambris par une bande gris rosé.

« Une observation des culs-de-lampe en pierre situés à la retombée des arcs révèle la présence de couche de chaux de couleur blanche à peine rehaussée de bleu. Les voûtains semblent être ornés d'une couche de rouge vermillon dont le motif est difficile à percevoir. Il se peut qu'il s'agisse d'un décor en fausse brique mais dont la réalisation se différencie nettement de ce que l'on peut rencontrer au XIXe siècle. En effet, la couche de fond est vermillon et la brique est peinte par-dessus à l'aide d'une couche de rouge vermillon

légèrement désaturée. Les arcs en stucs semblent avoir été recouverts d'une couche de chaux gris clair.

Par conséquent, ces observations permettent de rejoindre les informations recueillies dans les archives et notamment la note de 1711. »²

2. Phase II

La phase II prend la suite de cette première étude et les conclusions tirées de la phase I doivent être corrigées à la lumière des nouvelles observations.

Les recherches stratigraphiques et les observations archéologiques révèle une histoire matérielle complexe et hétérogène au sein de laquelle il est difficile de dégager une succession précise et exacte des différentes polychromies.

En matière de recherche stratigraphique, il importe d'accorder autant d'importance aux faits matériels mineurs qu'aux faits évidents et majeurs. Et pourtant, la petitesse de certains faits ne permet pas de relier ceux-ci à l'histoire matérielle de l'édifice. Si quelques détails, tels que les restes de chaux, ont pu être mis en rapport avec les informations livrées par les sources d'archives, d'autres petits éléments restent isolés tels que le cordon gris vert courant sur le mur nord (cfr. infra).

L'observation des murs sous lumière tangentielle a été d'une aide précieuse. En effet, un certain nombre de décor ont pu être mis en évidence : un cordon légèrement en relief à mi-hauteur du mur et des décors sous-jacents non repris par la dernière polychromie. Si l'on observe par cet éclairage les pans de murs à 45° de part et d'autres du chœur, il est possible de distinguer deux décors différents : un décor à motifs losangés insérés dans une bordure verticale et un décor floral se poursuivant sous les culs de lampe et rappelant le décor présent sous les baies.

Ce même éclairage permet de mettre en évidence les motifs situés sous les culs de lampe ainsi que les motifs situés sur le pourtour des baies et masqués par l'actuelle polychromie.

a. Le mur nord

Plusieurs sondages, réalisés sur toute la hauteur du mur, livrent la stratigraphie suivante³ :

Zone de sondage : mur nord & mur sud			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Vert – brun foncé – ocre jaune	Décor au pochoir, faible qualité
	2	Jaune coquille d'œuf	Ton de base décor + plein du mur
	3	Vert, rouge bordeaux, Sienne naturelle	Décor + rehauts vert/bleu
	4	Gris clair froid	Ton de base décor + plein du mur
	5	Gris clair chaud cordé vertical	Ton de fond d'un décor non visible ? Mur uni ?

² CONSERVART, mars-avril 2009, p. 20.

³ Les numéros de strates présent dans la colonne de gauche de chaque tableau stratigraphique font référence au tableau général des stratigraphies présent en annexe.

	6	Blanc	Couche de fond
	7	Gris moyen rosé	Bordure
	8	Rose beige clair	Ton de base décor + plein du mur
	9	Beige	Couche très fine, difficile à isoler. Accrochage ?
	10	Blanc + poils clairs	Enduit lissage
	11	Beige - gris + paille + poils foncé	Enduit
	12	Rouge	Brique

b. La polychromie autour du cul-de-lampe n° 6

Zone de sondage : cul-de-lampe n°6			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Vert – brun foncé – ocre jaune	Décor au pochoir, faible qualité
	2	Jaune coquille d'œuf	Ton de base décor + plein du mur
	3	Vert, rouge bordeaux, Sienne naturelle	Décor + rehauts vert/bleu
	4	Gris clair froid	Ton de base décor + plein du mur
	5	Gris clair chaud cordé vertical	Ton de fond d'un décor non visible ? Mur uni ?
	6	Blanc	Couche de fond
	7	Gris moyen rosé	Bordure
	8	Rose beige clair	Ton de base décor + plein du mur
	9	Beige	Couche très fine, difficile à isoler. Accrochage ?
	10	Blanc + poils clairs	Enduit lissage
	11	Beige - gris + paille + poils foncé	Enduit
	12	Blanc - gris	Chaux ; nombreuses couches
	13	Rouge	Brique

c. La baie centrale du mur nord : ébrasement et glacis

Zone de sondage : ébrasement latéral gauche			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Rouge coccinelle	Fine bande décorative
	2	Blanc	Bande décorative + large
	3	Gris moyen/gris taupe	Intérieur des baies et retour sur les murs
	4	Blanc	Type sous-couche isolation
	5	Violet foncé - Rouge bordeaux	Décor
	6	Blanc (?) & Gris	Couleur séparée par la ligne violette. Le violet revient sur le gris
	7	Blanc	Type sous-couche isolation
	8	Beige saumoné	Uni
	9	Gris verdâtre	Couche accrochage ? Couche colorée ?
	10	Blanc + poils	Enduit bi-couches
	11	Beige gris + poils + paille	

Zone de sondage : glacis de la baie centrale – côté nord			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Gris taupe – violet + liseré blanc sur les arêtes accompagné d'un liseré rouge central	
	2	Gris vert foncé	Couche de fond ou bande décorative ? Semble y avoir un gris sous le gris vert
	3	Blanc cassé ivoire	Couche de fond
	4	Beige rosé	Couleur unie
	5	Gris clair bleuté très fin, fragile	
	6	Coquille d'œuf couvrant	Couche de fond
	7	Vert olive foncé	Bande décorative ocre jaune ?
	8	Violet rosé	Décor
	9	Ocre jaune / terre de Sienne	Couleur base décor
	10	Blanc	Couche de fond
	11	Gris clair ocré /terre de Sienne	
	12	Blanc	Couche de fond
	13	Jutage ocre	Fin, translucide. Encollage ? Jus ?
	14	Blanc petites fibres claires	Enduit seconde couche
	15	Gris fibres et poils	Enduit seconde couche



Sondage stratigraphique au niveau du pan de mur à 45°. Il serait souhaitable d'étendre le sondage afin de mieux percevoir le décor sous-jacent.

Le nombre de couches est relativement élevé par rapport à l'ensemble des stratigraphies. Une des raisons pourrait être une infiltration d'eau au bas des fenêtres ayant suscité plusieurs remises en couleur. Il est relativement complexe de mettre cette stratigraphie en rapport avec l'ensemble des murs.

d. Les murs à 45° du chœur

Zone de sondage : pan de mur nord-ouest			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Coquille d'œuf	
	2	Gris // polychromie « néo » du dessous des culs-de-lampe	
	3	Ivoire	Couche de fond
	4	Décor losangé rouge, bleu et feuille d'or.	
	5	Terre de Sienne très fin, cassant	
	6	Beige	Couche de fond ?
	7	Blanc	Enduit



Sondage stratigraphique au niveau du glacis du mur nord. La multiplicité des couches combinée à leur forte adhésion et leur finesse rendent difficile une lecture claire de la succession des couches.

e. Les arcs doubleaux

- Le fond des caissons

Zone de sondage : Second arc en partant du chœur, côté nord			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Bleu vert foncé	Déborde sur l'or et l'ocre jaune des motifs floraux
	2	Terre verte	
	3	Vert olive apparence résineuse +/- opalescent	
	4	Blanc	Enduit stuc sur brique

- Les motifs floraux au creux des caissons : feuillage et rinceaux

Zone de sondage : Second arc en partant du chœur, côté nord			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Or	
	2	Ocre jaune	Couleur de fond donnant l'illusion
	3	Vert très clair	// extérieur arc doubleau et // Terre verte du fond du caisson qui déborde par dessus le vert très clair
	4	Terre de Sienne nuance verdâtre	
	5	Vert foncé type olive mou sous la lame	Différenciation couche 4 & 5 difficile

	6	Blanc	Enduit stuc sur brique
--	---	-------	------------------------

- Le parement – la mouluration

Zone de sondage : Moulure extérieure plate			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Gris	Fin et très résistant, couvre un peu la dorure d'où épargne d'une couche d'or antérieure ?
	2	Or	Filet doré
	3	Mixtion ?	Invisible œil nu
	4	Terre verte	// Vert fond du caisson. Suit les mêmes limites que l'or. Vont de paire ou est un liseré vert plus clair appartenant à la couche vert olive ?
	5	Vert olive	Aspect résineux. Forte adhérence à l'enduit sous-jacent.
	6	Blanc	Enduit stuc

Zone de sondage : Moulure extérieure en doucine séparant le caisson de la moulure plate extérieure			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Rouge vermillon	Trait au creux du 1 ^{er} cavet menant vers moulure plate. Tracé grossier, irrégulier
	2	Gris moyen	Pose grossière, difficile à dégager. // bleu du caisson car mêlé dans le frais
	3	Bordeaux	Trait sur le pourtour du caisson
	4	Vert d'eau clair	// Terre verte du fond du caisson
	5	Vert olive	// vert olive du fond du caisson
	6	Blanc	Enduit stuc

f. Les culs-de-lampe

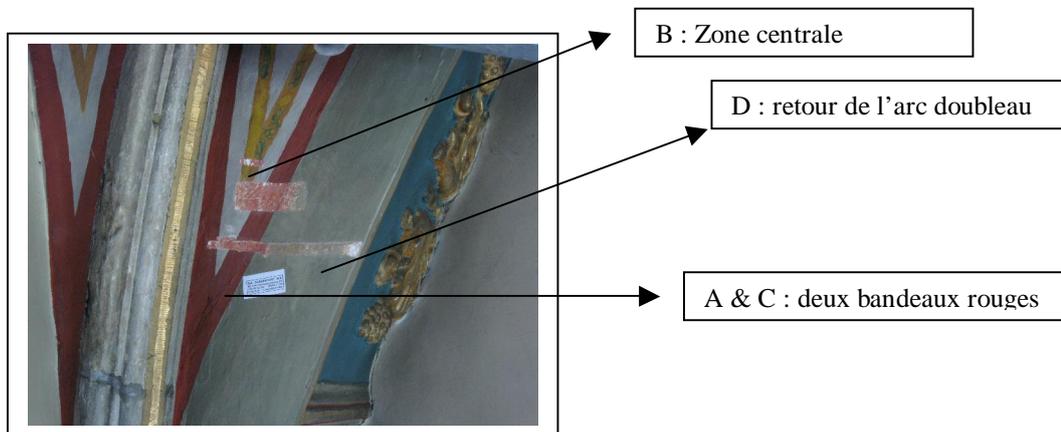
Les culs-de-lampe pyramidaux moulurés, taillés dans une pierre calcaire de type « petit granit », sont aujourd'hui totalement dérochés. Seuls quelques îlots de couleur sont encore présents dans les creux des modénatures. Il pourrait s'agir de restes de chaux. Mais il est difficile de les attribuer à l'une ou l'autre strate pré- ou post- enduit bi-couches. (Cfr. point ci-dessus)

Actuellement, ces éléments de pierre présentent une dorure à la feuille d'or posée sur mixtion limitée aux extrémités des balustres, au cordon de perles cintrant le centre du balustre, à la moulure supportant le balustre ainsi qu'au tailloir recevant l'arc doubleau.

Zone de sondage : cul-de-lampe n° 6, mur nord			
Strate	Couche	Description	Interprétation
I	1	Jaune brillant, éclat métallique	Feuille d'or
	2	Ocre jaune / Terre de Sienna naturelle	Ton de fond ; crée l'illusion
	3	Mixtion	Supposée, non visible à faible grossissement
	4	Gris clair	Support pierre type « petit granit »

La couche de couleur ocre jaune – Terre de Sienne couvre davantage la surface de la pierre que la feuille, sans doute pour créer l’illusion en fonction de la distance d’observation.

g. Les voûtains



Zone de sondage : A & C : les deux bandeaux rouges de part et d’autre du voûtain			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Rouge brique	
	2	Blanc épais, dur	Couche de fond
	3	Grenat	Bandeau décalé
	4	Vieux rose presque blanc (?)	Sous –couche ; difficile à isoler
	5	Rouge type vermillon	
	6	Blanc	Enduit

Zone de sondage : B : Zone centrale			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Gris clair	
	2	Blanc épais, dur	Couche de fond
	3	Vieux rose presque blanc (?)	Sous –couche ; difficile à isoler
	5	Rouge type vermillon	
	6	Blanc	Enduit

Zone de sondage : D : retour arc doubleau			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Gris beige un peu plus foncé qu’en B	
	2	Blanc épais, dur	Couche de fond
	3	Gris clair	
	5	Gris beige verdâtre	
	6	Blanc	Enduit



Motif de fausses briques peintes sur les écoinçons des voûtes ; couche « rouge type vermillon »

La polychromie en fausses briques recouvre l'ensemble du voûtain, sans compartimentage de la surface comme le font les deux dernières polychromies.

h. La niche sur le mur sud

Zone de sondage : prélèvement d'écaïlle – Observation sur échantillon enrobé, grossissement 40x			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Bleu type outremer, grain de pigment visible	
	2	Bleu type indigo clair, sans grain	Couche uniforme. Sous-couche du bleu outremer ?
	3	Blanc jaunâtre	
	4	Blanc enduit	Enduit bi-couche couche de finition
	5	Gris beige	Enduit bi-couche couche de fond
	6	Rouge	Brique

i. La plaque métallique obturant la niche

Zone de sondage : sondage sous microscope, en atelier			
Strate	Couche	Description	Interprétation
	1	Beige rosé	Couleur de base de la dernière polychromie
	2	Beige clair type coquille d'œuf	Couche de fond ou d'accrochage ? Pas de gris pouvant correspondre à la couche de base de la polychromie « néo ».
	3	Gris	Plaque de zinc

j. Le mur de refend séparant le jubé de la salle des malades

Zone de sondage : mur est ; angle nord-est			
Strate	Couche	Description	Interprétation
		Beige rosé clair	Ton de fond de l'actuelle polychromie
		Gris olivâtre	
		Blanc peu épais, tendre, texture fine	Enduit

Des restes de peintures à la chaux de couleur blanc légèrement bleuté sont situés sous cette couleur vert olive et en partie supérieure du mur. Cette même couleur à la chaux est encore conservé sur les murs des combles situés juste derrière ce mur de refend. Cette couleur à la chaux est conservée là en larges zones.



Sondage dans l'angle nord-est mettant en lumière la couche vert olive ; unique couche conservée sous l'actuelle polychromie.

Mélange dans le frais entre la couche de chaux légèrement bleue posée sur les murs et le rouge posé sur les voûtains.



Evolution globale de la polychromie intérieure de la chapelle

De manière générale, l'histoire matérielle de la chapelle se présente selon l'évolution stratigraphique suivante :

- 1^{ère} polychromie ou polychromie originale : chaulage de l'ensemble des murs de la chapelle. Un exemple de ce type de décor est encore conservé dans les combles situés au-dessus de la salle des malades : un badigeon de chaux sur un enduit beige de fine épaisseur. Selon l'état actuel des recherches, pas de concordance pour la polychromie de la voûte. Selon la chronologie fournie par les archives, cette polychromie a été renouvelée de nombreuses fois.



Le dégagement de l'enduit sous un cul-de-lampe a permis de mettre au jour la moulure inférieure de l'élément en pierre ainsi que des restes des premiers badigeons de chaux.

- Seconde polychromie : réenduisage complet des murs. Cette opération s'est déroulée soit aux alentours de 1822 suite à l'infestation de punaises, soit aux environs de 1847 (dixit sources d'archives). Cette polychromie s'accompagne d'une couche de chaux bleu gris clair sur les murs et peut être mise en concordance avec les couche de couleur rouge posée en imitation « fausse brique » sur les voûtes. Les deux couches de couleur s'interpénètrent dans le demi-frais. Les arcs doubleaux étaient probablement recouverts d'une couche de couleur gris-verdâtre avec nuance de Terre de Sienne verdâtre.

Les murs comptent ensuite quatre à cinq polychromies successives :

- Troisième polychromie : restes de couleur gris - gris vert et vert ocre sous forme de cordon en relief. Cette polychromie n'a été retrouvée que dans deux zones très localisées, sur le mur Nord et le mur Sud. S'agit-il d'un restant de décor ? Il est étrange que cet élément soit conservé sous forme de bandeau courant tout le long du mur nord et sud. Un reste de polychromie de la même couleur verte a été retrouvé à la jonction entre le chapiteau n°6 et le mur nord. S'agit-il d'un reste d'une couche de polychromie qui couvrait tout le mur ?



Il pourrait s'agir également d'une limite de zone de peinture, comme si la couleur venait buter contre un autre élément. Mais le manqué d'éléments matériels empêche de poursuivre l'une ou l'autre hypothèse.

Ces couleurs correspondent-elles au beige Terre de Sienne que l'on retrouve sous la quatrième polychromie ? (Cfr tableau stratigraphique général)

- Quatrième polychromie : Une couche de rose légèrement ocré sur l'ensemble des murs. Cette polychromie est soulignée au long des lambris par une bande décorative de couleur brun vison uni (encadré sur la photo ci-jointe). Aucun autre détail décoratif n'a été mis en évidence en partie haute du mur et qui répondrait à la bande décorative en partie inférieure.



- Cinquième polychromie : une couche de gris clair chaud, présentant des marques d'application verticales. Cette couche est posée sur une couche de fond blanc. Cette polychromie n'a pas été retrouvée sur l'ensemble des murs. Il ne semble pas y avoir de couche correspondante au niveau de la voûte. A-t-elle été épargnée pour des raisons d'accessibilité ? Quant aux arcs doubleaux, ils étaient probablement recouverts d'une couche de couleur terre verte à gris verdâtre mais sans certitude.
- Sixième polychromie : un décor de style « néo » posé sur une couche de fond gris clair froid. Cette polychromie présente une subtilité dans les modelés et dans les choix des teintes qui ne se retrouvent pas dans la polychromie actuelle qui en est une reproduction simplifiée. Les motifs de cette polychromie entourent chaque cul-de-lampe et chaque baie et se poursuivent par une frise courant le long des lambris.

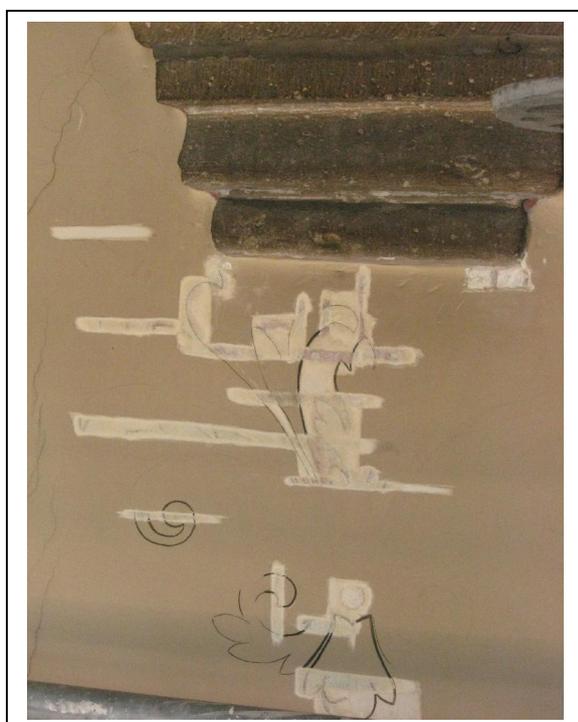
Les deux motifs sous les culs-de-lampe inclus dans le mur est (mur de refend) ne sont pas représentés en pendentif comme sous les autres culs-de-lampe mais leur forme s'adapte plutôt à l'emplacement exigu qui leur est réservé en adoptant la disposition d'un feuillage en accolade inscrit à 45°.



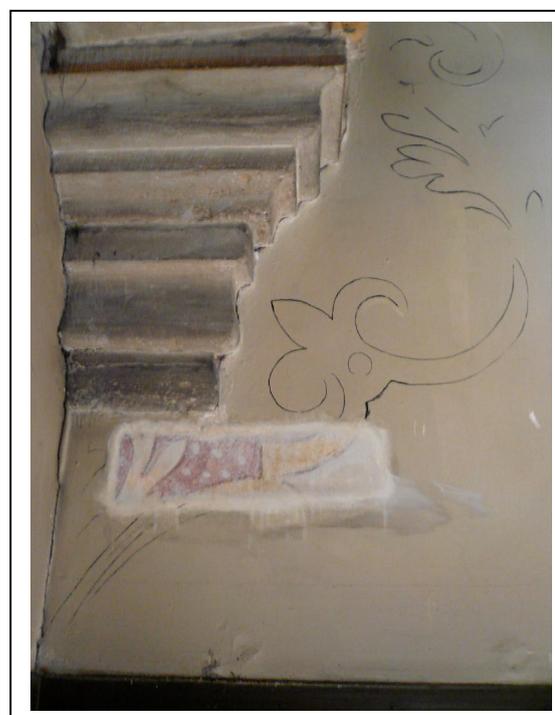
Détail de la polychromie (n°6) retrouvée sous le cul-de-lampe situé au-dessus de la petite porte d'entrée au jubé (angle nord-est)



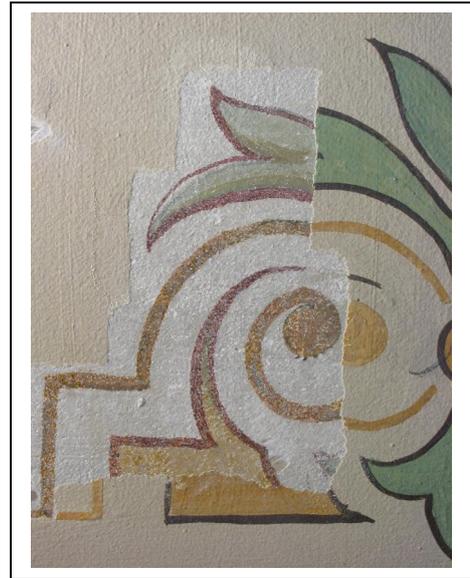
Détail de la polychromie autour des baies. Les motifs sont identiques mais décalés par rapport à la polychromie actuelle.



Détail du motif en pendentif situé sous un cul-de-lampe.

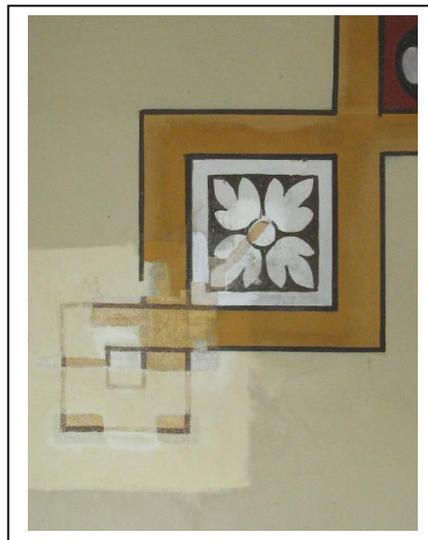
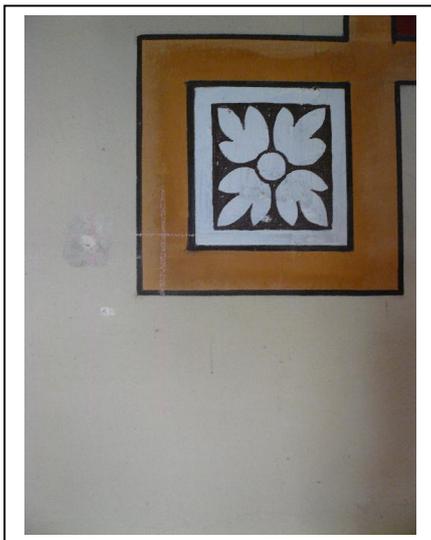


Détail du motif en pendentif situé sous le cul-de-lampe de l'angle sud-est. Le motif est différent de celui situé en face, dans l'angle nord-est.



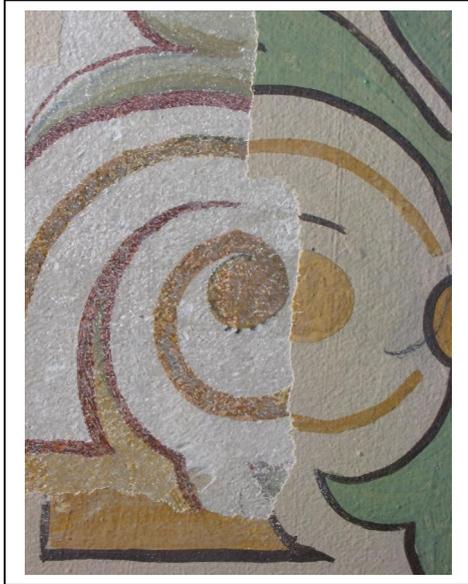
Le cliché de gauche montre la bande décorative reliant les motifs dont un exemple se situe sur le cliché de droite. Cette bande décorative se compose d'une première bande brun ocré sur un bandeau gris foncé encadré de deux liserés bordeaux.

Au niveau des motifs carrés terminant le bandeau courant autour des fenêtres, une partie a été masquée par la dernière polychromie.



Motif masqué par l'actuelle polychromie.

- Septième et actuelle polychromie : une polychromie reprenant la polychromie sous-jacente mais de manière simplifiée et décalée : aplat de couleur, simplification des formes, etc. Seuls les motifs sous les cul-de-lampe n'ont pas été reproduits. La polychromie actuelle se compose d'une couche de fond de couleur coquille d'œuf sur laquelle ont été disposés les motifs décoratifs. Ceux-ci se limitent aux pourtours des baies et à une frise courant le long des lambris.



La polychromie actuelle visible sur la droite du cliché ne présente en rien la subtilité des modelés et le chromatisme de la polychromie sous-jacente.



Une observation en lumière rasante des murs a mis en évidence la présence de décor sous-jacent non-reproduit par la dernière polychromie.

Cette reproduction « à l'identique simplifié » a été effectuée par la technique du poncif dont une grande partie des points de report sont visibles en lumière du jour. A la différence du communément admis pour cette technique, les points n'ont pas été liaisonnés entre eux par un trait au pinceau. Cela pourrait laisser supposer une certaine dextérité de la part de l'exécutant.



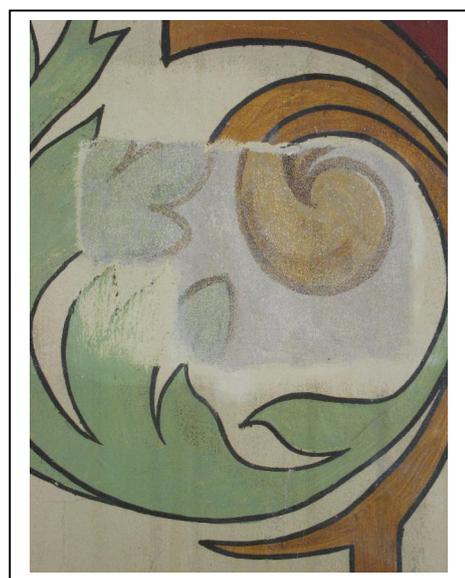
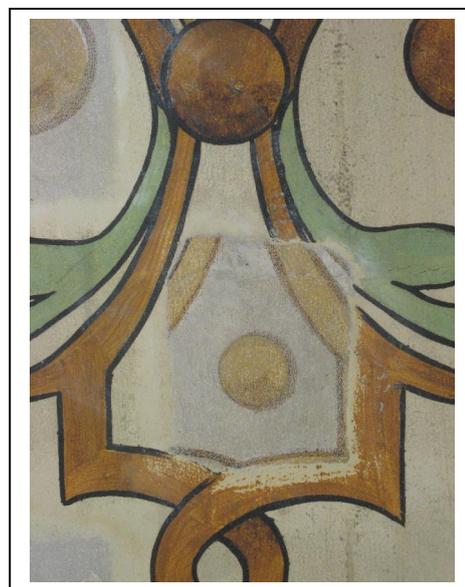
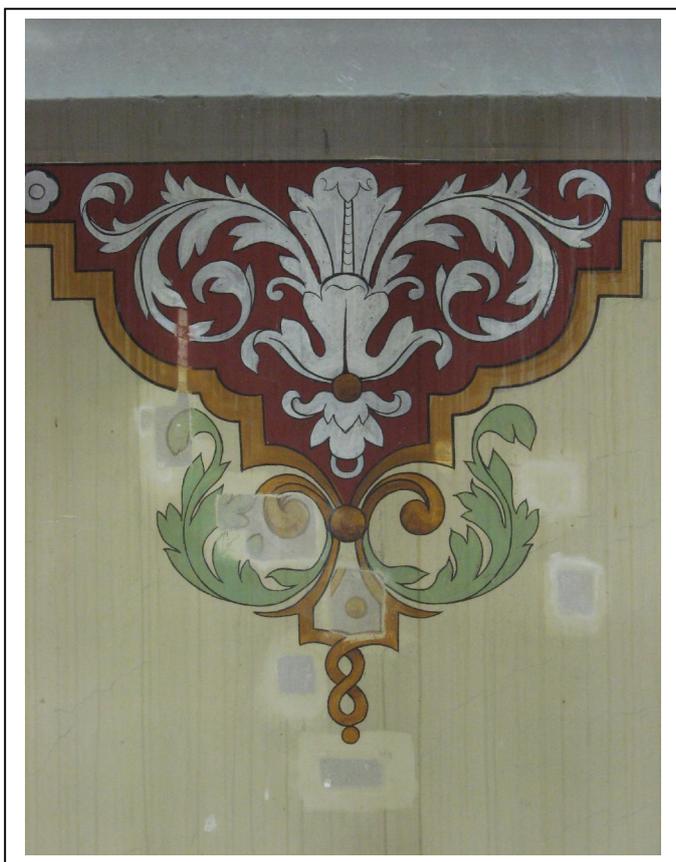
La simplification de la reproduction s'opère tant dans la reproduction des détails du motif que dans l'exécution des modelés et des variations chromatiques.

Cette polychromie reproduit également la polychromie située sur les voûtes, également de manière plus simplifiée.

La dernière polychromie n'a pas reproduit les décors autour des culs de lampe et les décors situés sur les pans de murs à 45°.



Par contre, cette polychromie comporte un motif inexistant dans les polychromies sous-jacentes : les petits cercles rouges ornés d'une croix empâtée exécutée « en réserve ». Associés à un crochet qui leur est superposé, ces motifs signalent l'emplacement des stations de chemin de croix.



Sondages du motif situé sous les baies. Les clichés montrent la sixième et la septième (actuelle) polychromies.

Les ogives

Seules les moulures à cru centrales des ogives sont dorées à la feuille d'or (absence d'oxydation) sur mixtion, à l'identique des culs-de-lampe. Ne possédant plus aucun lien matériel avec la polychromie environnante, il est très difficile d'insérer la dorure des éléments de pierre au sien de la chronologie générale. Toutefois, rappelons cette mention des archives : « « Dorure des 32 boules et peinture des tiges creuses en blanc pour suspension des lustres » par Frezin en 1894.

D'autre part, les reliefs causés par la taille au ciseau présentent encore des traces très infimes de couleur rouge. S'agit-il d'un reste du rouge dont parle le document de 1711 ou s'agit-il du même rouge que le décor en fausse brique tardif qui aurait été déroché par la suite sur les nervures ?

On le constate tant pour les culs-de-lampe que pour les ogives, il y a deux possibilités de dérochage :

- Soit lors de la pose de l'enduit bi-couches en 1822 ou en 1847 ; enduit pour lequel on déroche les couches de chaux originelles sur l'ensemble du bâtiment (murs et éléments en pierre). Le nouvel enduit n'étant posé que sur les murs et les voûtes et il laisse alors apparent les éléments en pierre, conforme au goût du matériau brute si souvent mis en exergue pour le XIXe siècle.
Si l'on accepte cette hypothèse, il est alors possible que la pose de la dorure soit le fruit d'une polychromie ultérieure. En effet, dérocher pour ensuite recouvrir de dorure ne semble pas correspondre au même esprit de « mise en couleur » d'un édifice.
- Soit lors d'une polychromie ultérieure qui conserve le rouge « fausse brique » sur la voûte mais rétabli le matériau brut pour les culs-de-lampe et les ogives. Auquel cas, le dérochage effectué avant la pose de l'enduit bi-couches aurait épargné la voûte et les éléments en pierre.

En ce qui concerne la voûte et les arcs doubleaux, cette répétition de deux polychromies identiques dont la deuxième subit une simplification, se retrouve également sur la voûte. Il y a donc une possibilité de mettre les deux dernières polychromies de la voûte en concordance avec les deux dernières polychromies des murs.

Peut-on pour autant les attribuer et les dater des deux noms et dates retrouvées sur les voûtes⁴ : Carl Heinen Aachen 1902 et Bultiau Frères Lessines 1950 ?

Ajoutons que la voûte ne possède que trois polychromies : celles de couleur rouge imitant un motif de fausse brique et les deux suivantes conçues à l'identique. Soit un nombre de couches inférieur à celui retrouvé sur les murs. Une des causes plausibles de ce nombre inférieur de couches serait l'accessibilité plus difficile pour la réalisation des travaux.

⁴ Cfr. Page suivante.

V . Les signatures apposées sur la voûte de la chapelle.

Plusieurs signatures ont été retrouvées au niveau de la voûte : deux ont été peintes sur la voûte, deux autres sont gravées dans les parements des arcs doubleaux. Une troisième inscription gravée se devine sur une arc doubleaux côté sud.

Les deux signatures peintes sur la voûte sont situées au-dessus du jubé, sous l'inscription de consécration : « Carl Heinen Aachen 1902 » et « Bultiau Frères Rue de l'Hotellerie Lessines 1950 »



Il est probable, au vu de la similitude des écritures, que la phase 1950 ait répété l'inscription 1902 qui a été recouverte par la dernière polychromie.

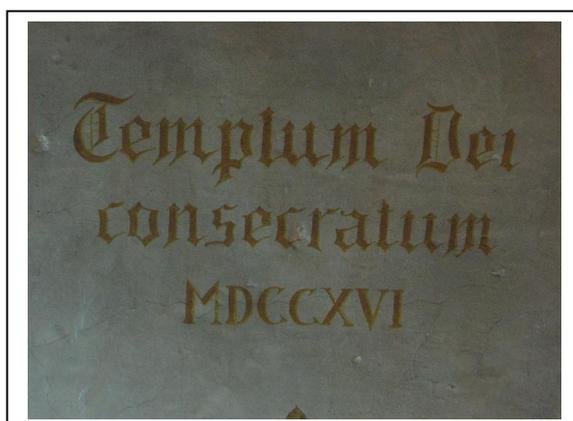
Les signatures gravées sont : P. B(?)ogaert avec une incertitude concernant la première lettre du nom de famille. Il pourrait s'agir d'un P ou d'un R ; le jambage étant difficilement lisible. Le mot gravé en dessous de ce nom n'est quasi pas lisible. Il est possible de deviner un ..E I...T.

L'autre nom gravé est « Druetz » mais deux essais de gravure dans le mortier sont situés au-dessus et en dessous du nom.

Aucun de ces noms n'a jusqu'à présent été retrouvé au sein des sources d'archives.



Ajoutons à ces inscriptions celle mentionnant la date de consécration de l'édifice : 1716. Cette inscription est peinte sur l'actuelle polychromie de la voûte mais, de par son caractère sacré, elle doit avoir été reproduite tout au long des polychromies successives. Aucun sondage n'a été réalisé dans cette zone afin de valider cette hypothèse pour des raisons évidentes de conservation. D'autant que les îlots de matière visibles en lumière rasante laisse entrapercevoir un état de conservation des couches sous-jacentes peu satisfaisant.



VI. Conclusion

L'étude de l'histoire matérielle de la chapelle se révèle être d'une grande complexité qui n'aurait pu être en partie résolue sans l'apport des archives. Même si celles-ci restent soumises à critique.

La conclusion première de cette étude est la présence d'un état de conservation très hétérogène de la polychromie intérieure couplé à une histoire matérielle comportant encore de nombreuses lacunes qui nous paraissent encore aujourd'hui difficiles à combler.

Plusieurs arguments plaident en faveur d'une conservation de l'état actuel de la chapelle, moyennant quelques travaux d'entretien et de conservation curative tel que le fixage des éléments non-adhérents.

Le premier argument est sans conteste l'histoire matérielle de la chapelle. Si les grandes phases de mise en couleur de l'intérieur ont pu être reconstituées, il en va tout autrement de la relation entre le mobilier et l'édifice. En effet, les archives font état de nombreuses commandes, transformations, remplacements, etc de l'ensemble mobilier. L'état actuel correspond donc à un état hétérogène hérité de la fin du XIX^e voire du début du XX^e siècle. Il serait par conséquent paradoxal de déterminer le retour à un état antérieur au niveau des polychromies sous peine de créer quelque anachronisme. D'autant que des incertitudes planent toujours quant à la stratigraphie sur l'ensemble de la chapelle.

L'autre argument qui plaide en faveur de la conservation en l'état est la difficulté de dégagement des polychromies. Sans doute est-il possible de procéder au dégagement de l'un ou l'autre fenêtre afin d'entrapercevoir les décors sous-jacents. Prenons par exemple un motif en pendentif sous un cul-de-lampe ou le motif de vitrail sur le mur à 45° du chœur.

D'autre part, l'intérêt esthétique et iconographique des polychromies sous-jacentes n'est pas majeur, simplement intéressant pour l'histoire du bâtiment.

En ce qui concerne la proposition de traitement, elle sera affinée au sein du dossier final mais elle devrait comporter les étapes suivantes :

- a. Nettoyage superficiel
- b. Fixage des soulèvements de matière et consolidation. Il y a lieu de réfléchir sur la nécessité de conservation de zones trop pulvérulentes qui ne présentent pas de décor sous-jacent.
- c. Bouchage des zones dérochées lors des sondages archéologiques et/ou stratigraphiques
- d. Dégagement de l'une ou l'autre zone de décor
- e. Mise en couleur des manques de matière selon une politique homogène de retouche.

VII. Annexe

VIII. Bibliographie

a. Les sources

- CONSERVART, *Hôpital Notre-Dame-à-la-Rose. Recherches stratigraphiques dans l'entrée de l'aile sud et la chapelle*, rapport inédit, mars-avril 2009.
- DERAMAIX Isabelle (2009), *Rapport d'intervention archéologique Hôpital Notre-Dame-à-la-Rose – Chapelle LES 09 HNDR*, rapport inédit, juillet 2009.
- HNDR, X, 3 *Administration des biens, comptabilité, reçus et quittances*, 1700-1712, 12/11/1711.
- HNDR, X, 3 *Administration des biens, comptabilité, recueil de dépenses*, 1723-1730, p. 205.
- HNDR, X, 3 *Administration des biens, comptabilité, reçus et quittances*, 1727-1794, 29/09/1734.
- HNDR, X, 3 *Administration des biens, comptabilité, reçus et quittances*, 1727-1794, 26/05/1731 au 30/10/1731, 08/11/1732, recto.
- HNDR, X, 3 *Administration des biens, comptabilité, dépenses*, 1730-1772, folio 93 recto.
- HNDR, *Reçus et quittances XIXe-XXe siècle* non classées.
- HNDR, *Reçus et quittances, XIXe – XXe siècle*, Chapelle, 30 octobre 1894, 10 septembre 1895, 14 octobre 1903.

b. Articles et monographie

- AUQUIER Grégoire, *Lessines. Etude historique sur fonds d'archives dans le cadre d'une étude archéologique de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose. Rapport final*, s.l., mai 2002.
- DECOSTER Gérald, *Monographie de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines. Reconstruction d'un établissement de bienfaisance des environs de 1517 aux années 1713*, Mémoire de fin d'études, Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles, 1989, pp. 175-185.
- DELAMARE François, *Bleus en poudres. De l'Art à l'Industrie. 5000 ans d'innovations*, Paris, 2007, pp. 249-316.
- DERAMAIX Isabelle (2003), *Lessines. Hôpital Notre-Dame à la Rose. L'intervention archéologique dans Cercle Royal d'Archéologie d'Ath et de la région*, tome XVII, Ath, 2003.

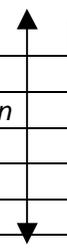
- LATTRE Père Pierre de, *La Communauté des chanoinesses de Saint-Augustin et l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines de 1795 à 1844* dans *Annales du Cercle Royal d'Archéologie d'Ath et de la région*, tome XXXVI, s.l., 1952, pp. 133 – 238.
- PEREGO François, *Dictionnaire des matériaux du peintre*, Paris, 2005.

Date	Strate	Cc	Mur Nord plein du mur		Mur nord baie centrale ébrasement	
			Description	Interprétation	Description	Interprétation
1950 ?	VII	1	Vert, violet, bordeaux, ocre	Décor au poncif	Rouge coccinelle bandeau blanc	Décor
		2	Jaune coquille d'œuf	Ton de base décor	Gris taupe	
		3			Blanc	Couche isolation
		4				
1902 ?	VI	5	Bordeaux, Sienne, vert	Décor type néo	Violet, bordeaux et blanc gris	2 bandeaux séparés par ligne violette
		6	Gris clair froid	Ton de base décor	Blanc	Fond
		7				
	V	8	Gris clair chaud cordé vertical	Mur uni ?		
		9	Blanc	Couche de fond		
	IV	10	Gris moyen rosé	Frise horizontale		
		11	Beige rosé clair	Ton de fond	Beige saumoné uni	
	III ?	12	Beige	Encollage ? Glacis ?	Gris verdâtre	Couche colorée ?
	II	13				
XIXe		14	Blanc poils clair	Enduit 2me couche	Blanc poils clair	Enduit 2me couche
		15	Beige gris + paille et poils	Enduit 1er couche	Beige gris + paille et poils	Enduit 1er couche
1711 ?	I	16				
		17	Rouge	Brique		

Date	Strate	Cc	Nord bourrelet horiz		Nord Culdelampe 6	
			Description	Interprétation		
1950 ?	VII	1				
		2	Jaune coquille d'œuf		Jaune coquille d'œuf	
		3				
		4				
1902 ?	VI	5			Violet rose foncé	
		6	Gris tendre froid		Gris	Ton de fond décor
		7			Blanc	
	V	8	Gris clair chaud		Gris moyen	
		9	Blanc	Couche de fond	Blanc	
	IV	10				
		11	Beige rosé		Beige rosé	
	III ?	12	Gris moyen et vert ocre cordé	Bourrelet vert autour de gris moyen	Beige verdâtre	Isolation difficile
	II	13			Bleu gris clair	Chaux
XIX ?		14			Blanc poils clair	Enduit 2me couche
		15			Beige gris + paille et poils	Enduit 1er couche
1711 ?	I	16			Bleu gris clair	Nombreuses couches chaux
		17			Rouge	Brique

Nord baie centrale haut du mur

Date	Strate	Cc	Nord baie centrale haut du mur		Niche		Plaque grille
			Description	Interprétation	Description	Interprétation	
1950 ?	VII	1					
		2			Jaune coquille d'œuf		Jaune coquille d'œuf
		3					
		4			ZINC plaque		ZINC plaque
1902 ?	VI	5					
		6					
		7			<i>Bleu outremer à grain</i>		
	V	8			<i>Bleu type indigo</i>		
		9			<i>Blanc</i>		
	IV	10					
		11					
	III ?	12					
	II	13	Bleu gris clair	Chaux	Bleu gris clair	Chaux	
XIX		14	Blanc poils clair	Enduit 2me couche	Blanc poils clair	Enduit 2me couche	
		15	Beige gris + paille et poils	Enduit 1er couche	Beige gris + paille et poils	Enduit 1er couche	
1711 ?	I	16					
		17					



Date	Strate	Cc	Voûte	Arc doubleau		
			Description	Interprétation	Epaisseur Description	Interprétation
1950 ?	VII	1	Rouge brique	Bandeau décor		
		2	Gris clair ?		Gris beige	
		3	Blanc	Ton isolation ?	Blanc épais	
		4				
1902 ?	VI	5	Grenat	Polychr "néo"		
		6	Vieux rose	Fond décor	Gris clair	
		7				
	V	8				
		9				
	IV	10				
		11				
	III ?	12				
	II	13	Rouge vermillon	Fausse brique	Vert olive	Demi-frais avec rouge
XIXe		14	Blanc	Enduit	Blanc	Enduit
		15				
1711 ?	I	16				
		17				

Date	Strate	Cc	Arc doubleau				
			Feuille	Fond caisson	Motif relief	Doucine	Champ plat ext
1950 ?	V	1					Gris foncé ?
1902 ?	IV	2	Or		Or	Vermillon trait dans cavet	Or
		3	Mixtion				
		4	Ocre jaune	Bleu foncé	Ocre jaune	Gris moyen	
?	III	5	Vert très clair	Terre verte	Vert très clair	Vert d'eau clair	Terre verte
?	II	6	Vert clair beige	Vert beige			
?	I	7	Vert foncé type olive	Vert olive	Terre de Sienne verdâtre	vert olive	Vert olive
		8	Blanc enduit	Blanc enduit	Blanc enduit		Blanc enduit

En ce qui concerne la polychromie des décors des arcs doubleaux, il est relativement difficile de la mettre en correspondance avec l'ensemble de la polychromie de la chapelle au vu du manque de zones de raccord entre les différentes plages colorées.

La dernière couche de gris semble avoir épargné le décor à la feuille sur mixtion.

L'ensemble de la polychromie présente peu de variante : dans les gammes de vert. Seules les deux dernières polychromies usent d'une palette plus diversifiée.

La première polychromie ne semble pas contemporaine de la construction de la chapelle. La voûte devait probablement être chaulée d'un blanc légèrement bleuté comme le reste de l'édifice.